

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA).....
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° Rue Espace Européen de l'Entreprise).....
 Commune Schiltigheim - BP 10020.....
 Code postal 67013 STRASBOURG CEDEX.....
 Nature des activités : Eau potable, assainissement, épuration.....
Gestion des milieux aquatiques.....
 Qualification : Protection contre les inondations.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 LA MULETTE EPAISSE <i>UNIO CRASSUS</i>		Grand mollusque bivalve d'eau douce de la famille des Uniobidae
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Réaménagement du bras de contournement existant pour permettre le franchissement par toutes les espèces de poissons présentes dans la Zorn et favoriser les écoulements de la Zorn.

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : Site de transfert à proximité de la zone de ... travaux, dans un habitat favorable à l'espèce.....
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Conservation des mulettes dans des filets flottants durant la pêche puis transfert dans des glaciaires. Suivi de la température et de la concentration en O2 durant le transfert

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : ... Relâché le jour même de la pêche :
 Méthode :
 Capture manuelle Capture au filet - Détection des mulettes à l'aquascope et
 Capture avec épuisette Pièges Préciser : ... ramassage manuel
 Autres moyens de capture Préciser : Utilisation, en parallèle, du tellinier (épuisette)
 Utilisation de sources lumineuses Préciser : Aquascope équipés de phares puissants
 Utilisation d'émissions sonores Préciser : Mulettes non marquées mais transférées dans
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) : ... des quadrats pour suivi post transfert

 Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :

 Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

 Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Romain Colin hydrobiologiste indépendant
 Formation continue en biologie animale Préciser : Maîtrise MBPE - DESS Gestion des ressources vivantes maries
 Autre formation Préciser : Hydrobiologie : Niveau 2 AFB

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Région Grand Est
 Départements : Département Bas-Rhin
 Cantons : Brumath
 Communes : Weyersheim

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Restauration de la libre circulation piscicole et création d'annexe hydraulique favorable aux poissons (espèce hôte)

 Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
 Suivi des mulettes implantées sur le site de tranfert à J+7, J+30, N+1 et N+3

 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
 Le déroulement et les résultats de la pêche de sauvegarde des mulettes sera décrit dans un rapport d'activité.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.
 Fait à Schiltigheim
 le 29/01/2020
 Votre signature